

Commune de Chauffailles

Tél : 03 85 26 55 00
nairie@chauffailles.fr

PUBLIEE LE :

DECISION DU MAIRE N° 2025/B031

**Portant décision prise en vertu de la délégation
donnée par le Conseil Municipal.**

Tarifs et abonnements de l'Espace Culturel du Brionnais pour
la saison culturelle 2025/2026.

Le Maire de la Ville de Chauffailles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération en date du 8 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation de
prendre les décisions prévues à l'article L-2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient d'établir les tarifs et abonnements de l'Espace Culturel du Brionnais pour la
saison culturelle 2025/2026.

Article 1 : Il est établi les tarifs et abonnements suivants :

- *Les tarifs réduits concernent les moins de 16 ans, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA, les étudiants et les
invalides (sur présentation d'un justificatif).*
- *Formule abonnements « à la carte » : proposition d'abonnement à la carte où le tarif de la place est moins
cher dans le cadre d'un abonnement que dans le cadre d'une place seule afin d'encourager les prises
d'abonnements et de fidéliser le public à la salle de spectacle.*

FORMULE 3 SPECTACLES

*Pour 3 spectacles
(tarif plein ou tarif réduit)
2€ en moins par place*

FORMULE 5 SPECTACLES

*Pour 5 spectacles
(tarif plein ou tarif réduit)
3€ en moins par place*

- *Tarif de groupe : s'applique pour les groupes constitués de dix personnes minimum ne bénéficiant d'aucune
autre réduction.*

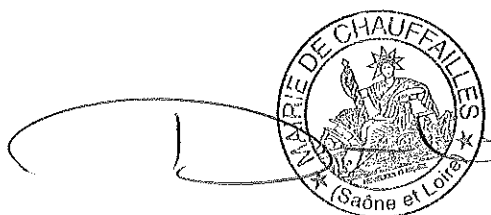


<u>Spectacle</u>	<u>Tarif plein</u>	<u>Tarif réduit</u>
Jongloria Multitaskus	18€	13€
Peur ?!	7€	6€
Léon	25€	18€
Jowbone	18€	13€
Oiseau murmure	18€	13€
Mathieu Madénian	39€	30€
Process Comedy	18€	13€
Quand la musique fait swinguer les neurones	18€	13€
L'Avare	5€	
Wok'N'Woll	18€	13€
Le fabuleux voyage de la fée Mélodie	5€	
Alligator-Tram	20€	15€
Ça fait WizZ	5€	
Vérino	39€	30€
L'école des lutins	7€	6€
Le bruit des autres	7€	6€

- **Tarif « scolaire en soirée »** : pour les spectacles (hors coup de cœur et hors coup de foudre) se déroulant en soirée, il est prévu pour les établissements scolaires un tarif de 6€ par élève et exonéré pour les professeurs
- **Tarif « mordus du festival »** : pour le spectacle « Peur ?! » faisant parti du festival des Contes Givrés, il est prévu à tarif à 5€ pour les personnes ayant déjà vu deux autres spectacles du Festival (sur présentation d'un ticket tamponné)

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et un extrait affiché aux emplacements habituels réservés à cet usage.

Chauffailles, le 11 septembre 2025
Le Maire



7, Place de l'Hôtel de Ville – 71170 CHAUFFAILLES